

Compte rendu synthétique

Assemblée Générale de la Ligue de Volley Ball des Pays de la Loire à Laval le 10 Juin 2006

Clubs présents ou représentés :

Clubs présents : 68

Clubs représentés : 38

Soit 106 sur 114.

- 44 :** Atlantique club VB -Nantes Plaisir VB - MVB le Pouliguen -ASB Rezé - AS la Baule - VB Ancenis - ST Joseph VN - CS Léo Lagrange - ASEP Nantes - AC Chapelle sur Erdre - US Cheméré - Vigneux VB - Concorde Couëron - GS ST Sébastien - JGE Sucé - ASCED Riaillé - Blain O - Stade Croisicais - VB Loire Océane - ES Haute Goulaine - AS Preux - ASC Derval - Vertou VB - COD Guémené Penfao - US Bouguenais - Trignac OS - ST Nazaire VBA - ES ROUGE
- 49 :** Volley Détente 49 - VB Nuillé - SVS la Meignanne - FRJEP Mazé - D St Laurent du Mottay - VB St Quentin en Mauges - Le Lion VB - AS Lac de Maine - Montreuil/Juigné VB - Chemillé Olympique VB - Sporting Club de l'Ouest - ST Macaire VB - ASC ST Barthélémy - Vaillante SA - ASSP Andrezé - AC Longué - SO Vihiers - Cholet Volley - SS la Romagne - VB Beaupréau - AS ST Sylvain d'Anjou - ES St Lambert Potherie - ASSVB Gesté - ES St Léger sous Cholet - US Briollay - ASEC la Pommeraye - ASIVB Murs Erigné
- 53 :** Volley Détente 53 - Moulay Sports - ASPTT Laval - CSLT Laval - EF Laval - CA Evron - ES Craon - E MAYENNE - AS AMBRIERES - AL Andouillé - A.T.S.C.A.F. - US Entrammes - US Argentre - ASL L'Huisserie - A Château Gontier VB - ES Bonchamp
- 72 :** VS la Ferté Bernard - CS Mamers - JS Coulaines - MSSV le Mans - Mulsanne St Ouen VB - CO Château du Loir - JS Beaufay - CO Laigné St Gervais - AO Ruillé sur Loir - VBSF Parigné l'Évêque - Dangeul Yvré Savigné VB - Aubigné Racan VB - AS Chapelle St Aubin
- 85 :** Volley Détente 85 - Les Sables EC - SLTV Sèvre VB - Volley Club Montois - VBC Fontenay le Comte - Aizenay VB - SP les Epesses - ESP. La Verrie - AS Landes Génusson - Mareuil sur Lay SC - AS la Bruffière - AS Boufféré - VBC les Herbiers - ES Gaubretière - AS Ménomblet - ASVB St Fulgent - US Vendrennes - EB la Boissière Montaigu - Challans VB - RS Tiffauges - La Roche sur Yon VB - St Martin St Aubin - OYA volley ball.

Clubs absents :

- 44 : Volley Détente 44 - US Isséenne - AS ST Denis de Mauves
- 49 : SP Mazières en Mauges
- 53 : Néant
- 72 : Néant
- 85 : ES Ste Florence - FSCVB La Rabatelière

Décompte des voix : (Monique BRUGIER).

Nombre de clubs : 108 présents ou représentés sur 114

Nombre de voix : 261 sur 303

Le quorum est atteint.

Claude GANGLOFF, Président de la Ligue, ouvre l'Assemblée Générale de la Ligue des Pays de la Loire 2006, salle « Athènes » à Laval. Il présente les personnalités présentes à la tribune : Madame DEBOUCHE, (D R Jeunesse et Sports), Gil PELLAN, Président de la FFVB, Monsieur BEDOUET (Conseil Régional des Pays de la Loire), Daniel MURAIL, Secrétaire Général de la FFVB et Maurice BOISSEAU (Secrétaire Général du CROS). Il excuse les personnalités absentes: Monsieur D'AUBERT, Maire de Laval, Monsieur RENAUDIN, adjoint aux sports de la ville de Laval, ainsi que Monsieur ARTHUIS, Président du Conseil Général de la Mayenne. Il donne enfin la parole à François MONTAUT, Président du Comité Départemental de la Mayenne. Ce dernier souhaite la bienvenue aux participants et insiste sur le fait que la Ligue, comme la fédération, c'est d'abord « nous », les licenciés, les clubs et les comités. Il souhaite des échanges constructifs, pour faire avancer le volley ball. Claude GANGLOFF le remercie, ainsi que Céline CHABRUNT et tous les bénévoles du Comité Départemental de la Mayenne. Il propose un vote sur une modification d'ordre du jour : préciser qu'au moment du vote sur les comptes, un quitus sera donné au trésorier. Il propose que les interventions des personnalités aient lieu à la fin du rapport moral. La modification d'ordre du jour est adoptée à l'unanimité.

1. Adoption du Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 11 Juin 2005 à Cholet

Le rapport est adopté à l'unanimité.

2. Rapport moral et d'activités, présenté par le Président (annexe)

En fin de rapport moral, 1 minute de silence est observée en hommage à Philippe DUPAU (Saint Joseph Nantes) décédé au lendemain de Noël et à Marcelle HOUET, secrétaire de la Ligue pendant trois ans, décédée en février dernier.

Discussion sur les rapports (intégrant ceux des commissions) :

Jean-Michel QUENTIN, Président de la Commission Régionale Sportive, donne quelques informations sur les montées et descentes (N3/R1/R2), sachant que la date limite d'engagement régional est le 24 juin. La réunion de la commission régionale sportive aura lieu le 5 juillet à Nantes pour mettre en forme les championnats de R1 et R2. Les championnats provisoires de R1 et de R2 seront envoyés aux clubs, aux CDA et à la CRA. La CRA a proposé que le 1^{er} arbitre soit désigné en R1 par la CDA concernée, par souci de neutralité et à la demande des clubs, en recherchant la proximité. Concernant les **championnats régionaux de jeunes**, la décision a été prise de renouveler le championnat minimes 6x6 comme championnat régional avec une seule phase. Les autres championnats restent gérés par les départements avec une première phase départementale qui finira fin décembre, et une deuxième phase régionale qui démarrera en fonction du calendrier des vacances scolaires et des coupes de France fédérales, avec une fin des championnats vers la mi-mai.

Myriam BOURASSEAU (Vihiers) engage un débat sur le **4x4/2x2**, trouvant peu motivant le 2x2 pour les jeunes suite à une enquête dans le Maine et Loire et rappelle qu'aux interdépartementaux minimes on joue à 6. Vincent DUCASSE, président de la **Commission Régionale Technique**, signale l'intérêt de la Fédération pour l'expérience et souligne la difficulté de satisfaire pleinement toutes les situations très diverses de la Ligue. La CRT cherche à réaliser des aménagements pour répondre aux différents niveaux de pratique des jeunes et aux intérêts de la formation (2x2/4x4, inversé, pour les benjamins, pour les minimes en 1ère phase, à côté du 6x6, que du 4x4 en deuxième phase minime, etc.). On essaie de tenir compte de tous les avis, sachant que c'est difficile de répondre aux besoins de tous. L'objectif commun c'est des compétitions et de la formation à travers ces compétitions. Participent à la discussion Lionel Da Fonseca (Preux - St-Herblain), qui souhaite que les équipes techniques travaillent sur certaines variables (espace terrain, débutant...), puis Sylvain Quinquis (St-Joseph Nantes) qui relève le faible niveau de ses minimes filles en Coupe de France et l'intérêt du 6x6 en minimes pour préparer les championnats cadets, tout en restant favorable au 2x2 en benjamins. Par ailleurs Daniel Hamon (SNVBA) relève la faiblesse de l'équipe benjamins du 44 aux tournois de zone à Poitiers et le faible classement des minimes CRE Ligue aux Volleyades, se demandant si le 4x4/2x2 n'en est pas responsable.

Les diverses remarques montrent l'importance de la participation de tous aux travaux de la commission régionale technique pour s'adapter aux différents niveaux de pratique et aux outils techniques des clubs. Le plus d'avis possible doivent remonter à la CRT.

Vincent DUCASSE présente un chiffre frappant fourni à l'A.G. de la Fédération : il y a 40% de primo arrivants de la catégorie benjamin à la catégorie cadet c'est-à-dire de jeunes qui prennent une première licence. On ne peut pas réfléchir pour eux de la même façon que ceux qui ont 4, 5 ou 6 ans de volley. C'est là, la difficulté et la nécessité de concessions.

Jean-Michel QUENTIN montre que la commission mixte sportive et technique a essayé d'élargir avec des championnats soit en 4x4 soit en 6x6 soit en 2x2/4x4, pour que chaque licencié y trouve son compte.

Vincent DUCASSE intervient sur l'absence de **pénalités d'entraîneurs** cette saison, car non parues dans le BIR, et sur l'importance des **actions de formation** pour les clubs (ER1 par les comités et ER2 par la Ligue) en insistant sur les recyclages ER1 conduits par le CTS Michel LEVI DI LEON et Philippe DELAUNE dans les Comités. C'est la Ligue qui se déplace pour répondre aux besoins des clubs.

Suite à une question de Daniel Salmon concernant le **budget « déplacements » du CTS**, il est précisé qu'il n'a pas été réduit mais réaffecté aux diverses commissions.

Intervention de Daniel MURAIL avant le vote du rapport moral, pour signaler l'existence d'un courrier de Brigitte RODDIER qui n'a pas été lu par François Gadbin, hospitalisé suite à un malaise en arrivant à l'AG.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Le président remercie les présents et y associe toute l'équipe de la Ligue. Il donne la parole à **Gil PELLAN**, Président de la FFVB. Celui-ci fait part de ses réflexions sur la situation de stagnation du volley-ball français et dans les Pays de la Loire, et présente l'importance des actions engagées autour des 5 axes fédéraux. Les fondamentaux ont été mis en place pour le Beach Volley : il faut aller plus loin et mettre en place des lieux de pratique dédiés au Beach volley. Le deuxième axe vise à sensibiliser les plus jeunes à la pratique de notre discipline, avec le baby et le mini-volley, pour donner tous les fondamentaux de notre discipline aux plus jeunes. Le haut niveau avec deux cas de figure: la bonne santé du club de Saint Nazaire, ce n'est pas suffisant pour la troisième Ligue de France, avec un tel bassin économique. Seul le haut niveau et le très haut niveau peuvent faire parler de notre discipline. Ces clubs de très haut niveau doivent être des clubs très structurés, en s'appuyant sur les techniciens de haut niveau. Ceux qui sont les plus performants dans les coupes de France jeunes ou aux Volleyades, ce sont en fait des Régions, des Comités, des Clubs qui quelque part ont fait le choix de s'appuyer sur des techniciens. D'où la restructuration de notre Direction Technique Nationale avec la mise en place des FAR et de la politique de l'emploi soutenus par la FFVB. D'autre part, le modèle d'organisation de la FFVB, des Ligues et des Comités, doit évoluer. Il faut sortir des querelles de clochers et des débats stériles. Pour avancer, la Ligue, les Comités et les Clubs doivent faire des choix. Haut niveau ? Loisir ? Détection de jeunes ? On ne peut pas continuer à avoir des structures qui s'investissent sur les mêmes positionnements, il faut de la complémentarité. En conclusion, il nous faut mettre notre discipline sous les feux de l'actualité, structurer une année sportive avec un certain nombre de rendez-vous nationaux susceptibles d'intéresser les médias et d'intéresser de futurs partenaires : c'est une coupe de France « new look », un tournoi de France masculin et féminin ; l'opération « le volley ball j'adore », promotion de notre discipline, entre novembre 2006 et janvier 2007, qui concernera tous les clubs français, les Comités, les Ligues et la Fédération, sur un principe de solidarité (campagne de souscription attractive) permettant de générer des ressources nouvelles pour tous.

Monsieur BEDOUE, représentant le Conseil Régional, aborde la politique de la Région en matière de sport, en termes d'apports de méthodes : concertation avec des partenaires, redéfinition d'une politique sportive, d'une pratique commune à tous les sports et mise en place d'une politique de contrats avec les Ligues. Avec un budget régional de 8 500 000 €, le sport remplit une fonction sociale et éducative, tout en veillant à l'équilibre du territoire. Les cinq axes de la Région : la pratique du sport pour tous (pass culture sport, accès des handicapés au sport), le soutien aux sports de haut niveau (15 000€ pour le pôle de Sablé, aides aux athlètes), le soutien aux équipements sportifs, le soutien aux clubs phares dans le cadre du partenariat sportif et enfin l'aide aux manifestations sportives régionales (Festyvolley, beach volley, championnat de France des pôles).

Ensuite, c'est le soutien aux Ligues à travers la mise en place d'une politique de contrats et de conventions d'objectifs, avec une meilleure visibilité des aides attribuées à chaque discipline, pour programmer des actions fixées par les ligues sur l'olympiade, pour favoriser le développement du sport de masse et de loisir. M BEDOUET félicite les clubs de haut niveau pour leurs résultats, mais s'étonne de la morosité dégagée par l'Assemblée, alors que la Ligue de volley bénéficie d'une excellente image, positive et dynamique, dans les services de la Région, avec de bons résultats, malgré les difficultés bien compréhensibles. Concernant les équipements sportifs, la nouvelle politique de la Région, dans le cadre de l'aménagement du territoire, vise à signer des contrats sur 3 ans avec les agglomérations, les villes, pour effectivement aider les infrastructures lourdes, autant en milieu rural que dans les 7 agglomérations de la région. Gil PELLAN saisit l'occasion pour souhaiter la construction de lieux de pratique de Beach volley constitués de 4 terrains (de 100 000€ à 200 000€), en partenariat avec les collectivités (ville, communauté d'agglomération et Région).

3. Rapport financier

Monique BRUGIER, trésorière adjointe, présente les comptes (annexe) et les commente. Résultat excédentaire de 3 675€ du fait d'une diminution des provisions de 119 000€ à 110 000€. Total du bilan : 181 210€. Total des produits : 376 250€, en augmentation (subventions surtout). En charges, à noter les salaires et charges (113 309€), en augmentation. Georges GUILLET, le vérificateur aux comptes, lit son rapport (annexe) et confirme la bonne tenue des comptes et la santé financière de la ligue, en attirant l'attention sur une certaine fragilité. Le rapport financier est voté à l'unanimité, et quitus est donné au trésorier pour sa gestion.

4. Budget 06-07

Présentation au préalable du principe de la licence (annexe), du tronc commun et des options (beach volley et salle) : nécessité d'une présentation pédagogique claire aux correspondants de clubs. Le problème de la date de couverture par l'assurance fédérale de la licence (le 31 août) est soulevé, alors que les compétitions de beach continuent en septembre. Les surclassements, simples ou doubles, devront toujours être réalisés avant le début de la saison (beach ou salle), en tenant compte des délais. **Vote sur le budget : adopté à l'unanimité.**

5. Election complémentaire au Comité Directeur

Deux postes à pourvoir au Comité Directeur : un poste d'élue féminin, obligation liée aux statuts, et un deuxième poste, masculin ou féminin. Pas de candidats ou de candidates : la Ligue ne peut pas fonctionner sans Secrétaire Général(e) suite à la démission de Brigitte RODDIER. Monique BRUGIER accepte d'être trésorière, ce qui sera confirmé en Comité Directeur, mais il faudrait un ou une adjoint(e). Claude GANGLOFF annonce que s'il n'y avait pas de candidat(e) au poste de Secrétaire Général(e) lors du prochain Comité Directeur, il laisserait sa place de Président de la Ligue, et donne la parole à la salle.

Norbert CLARO, vice-président en charge du beach, rappelle les propos de François MONTAUT (« *la Ligue c'est vous ce n'est pas nous* ») et demande aux clubs d'assumer leurs responsabilités pour que la Ligue puisse fonctionner. Jean-Michel QUENTIN prévient que sans secrétaire ou président, certaines choses manqueraient pour les championnats en septembre.

Daniel MURAIL (Secrétaire Général de la FFVB) insiste sur les risques de perte de crédibilité auprès de ses partenaires institutionnels et privés si la Ligue devait perdre sa structure de fonctionnement. Les congés et la réflexion, les discussions de couloir doivent permettre de trouver des solutions.

Madame DEBOUCHE, de la DRDJS, rappelle la règle de représentativité des femmes au Comité Directeur, qui doit être proportionnelle au nombre de licenciés, et invite les femmes à se présenter.

Marie-Odile GAYOL (St-Barthélémy d'Anjou) dit que chacun est très investi et doit faire des choix dans cet investissement.

Claude GANGLOFF présente alors les qualités nécessaires d'un(e) secrétaire général(e) (une certaine disponibilité) et ses principales fonctions (« intendance » de la Ligue, responsable du personnel, interface entre le président, les personnels, les élus et les clubs), précisant qu'il est prêt à s'effacer ou à prendre le poste de secrétaire si un candidat à la présidence se présentait.

Aucun candidat ne se proposant, le Président annonce la tenue d'un Comité Directeur début juillet et d'une probable Assemblée Générale en septembre.

En conséquence, les points suivants de l'ordre du jour sont reportés à septembre.

Maurice BOISSEAU précise que « *le poste de Secrétaire Général, c'est ce que nous voulons bien en faire. Le travail de la Ligue c'est avant tout et surtout un travail d'équipe. Un Comité Directeur, c'est quatre réunions par an à Angers, mais il y a du travail dans les commissions.* »

6. Questions diverses : aucune

Intervention de Madame Marion DEBOUCHE pour Jeunesse et Sports : elle reconnaît l'investissement important des clubs, des comités et de la Ligue, avec ses limites (cf. supra). Elle présente ensuite le rôle de la DRDJS : accompagner et soutenir les actions menées en faveur de l'accès des jeunes au sport, du sport de haut niveau et du développement du beach volley. La DRDJS s'engage à apporter un soutien moral, financier (subventions CNDS) et humain (CTS, conseils, site internet et renseignements juridiques, aide à l'emploi), ainsi qu'une aide aux équipements, sur la Région, et les Départements. Ne pas oublier la loi sur le volontariat associatif. Le club de Saint Joseph Volley a reçu le prix « sport au féminin » du concours régional « femmes et sports ». Les paiements des subventions du CNDS se feront au plus tôt mi-juillet : les clubs doivent déposer des dossiers pour réussir leurs actions.

Elle donne rendez-vous à tous les clubs à Ancenis, le lendemain, pour Festyvolley !

Maurice BOISSEAU, pour le Comité Régional Olympique et Sportif, regrette que la Ligue ne donne pas l'image qu'elle devrait, malgré son dynamisme. Le volley ne conserve pas les enfants qu'il sait pourtant attirer. Il insiste sur le rôle des dirigeants, qui est de prendre du recul et de chercher l'intérêt général des clubs et du volley. Ainsi, pour les formules de championnats « jeunes », la meilleure, c'est celle qui permet de faire jouer tout le monde et si possible à son niveau. Les Pays de la Loire sont bien mieux lotis dans ce domaine que la plupart des autres ligues. La Ligue ne peut pas régler, surtout au niveau des jeunes, tous les problèmes, et la meilleure solution c'est le travail qui est fait dans les clubs. Il faudrait peut-être démarrer les championnats plus tôt et finir plus tard, comme dans d'autres sports, un petit peu lésés. Au niveau de l'encadrement des jeunes, la Fédération a fait des propositions en matière de formation. La formation c'est la base de tout. Des aménagements sont possibles au niveau de la Ligue, de façon à ce qu'elle soit accessible au plus grand nombre.

7. Remise des récompenses

Les **championnats jeunes régionaux** (voir palmarès dans le dossier remis à l'AG).

Les **championnats seniors** (voir palmarès dans le dossier remis à l'AG). Les trois premiers de R2 montent en R1, s'il y a des places pour les suivants ce sera sur des décisions de la commission sportive qui se réunira. Pour l'accession en R2M certains départements avaient proposé de faire monter des premiers et des deuxièmes.

Les **distinctions fédérales** (voir liste en annexe).

Concernant les **labels**, Le Pouliguen a reçu le trophée Molten au titre des clubs récents.

Le président remercie tous les participants, particulièrement le Comité de la Mayenne et ses bénévoles pour leur accueil et pour le travail accompli, ainsi que les personnalités, puis le personnel de la Ligue en grande partie mobilisé pour Festyvolley à Ancenis.

Fin à 13H